

Enfin l'été!

Votre piscine est-elle sécuritaire?

Page 12

Concours Ville fleurie

Page 16

Dimanches en chanson

Page 32



BOIS-DES-FILION



Chères Filionaises,
Chers Filionois,

Enfin l'été ! Déjà bien implanté depuis le mois de mai, il arrive officiellement, et en force, pour nous faire oublier les rigueurs de l'hiver et nous réconcilier avec la nature.

À Bois-des-Filion, nous saluons l'arrivée de la belle saison avec des projets de tous types: un effort marqué en aménagement des plates-bandes, le retour du Marché Fermier, l'aménagement de jeux d'eau au parc Émile-Pigeon, la poursuite des travaux de réhabilitation des conduites souterraines, divers travaux de réfection et d'entretien, sans oublier les grands événements et fêtes de l'été comme la Fête nationale, le Symposium de peinture et la Fête de la famille. Une innovation importante apparaît cette année : les Dimanches en chanson, une série de spectacles à l'agora extérieure de l'école Rive-Nord, avec des artistes professionnels et des jeunes de la relève, viendra enrichir la vie culturelle filionoise durant l'été.

Le dossier du parachèvement de l'autoroute 19 avec voies réservées au transport collectif retient toujours notre attention. Après le dépôt du rapport du Bureau d'audiences publiques en environnement (BAPE), le ministère des Transports du Québec doit maintenant analyser et intégrer certaines des recommandations émises par le BAPE. Nous sommes également vigilants, mais surtout inquiets, face au projet annoncé de Réseau de transport métropolitain qui ferait disparaître le CITL au profit d'une nouvelle structure métropolitaine.

Les dossiers, les projets et les défis ne manquent donc pas, mais l'été est d'abord un temps de rencontre, de vacances, de loisirs et de détente. J'espère avoir le plaisir de vous croiser au hasard d'une promenade ou d'un événement, et je vous invite à profiter pleinement de nos parcs, terrains de jeux, pistes cyclables et sentiers riverains. La saison est courte : il faut en profiter.

Bon été à tous !


Paul Larocque, maire



SOMMAIRE

Vie municipale.....	3
Sécurité publique	8
Rappels saisonniers	13
Environnement	16
Loisirs et culture.....	26
Communautaire	40
Numéros utiles.....	44

CONSEIL MUNICIPAL



Denis Bourgeois
Siège N° 1



Odette Filion
Siège N° 2



Denis Poirier
Siège N° 3



Gilbert Guérette
Siège N° 4



Ginette Gagné-Stoklosa
Siège N° 5



Gilles Blanchette
Siège N° 6

Dépôt des États financiers 2014

Faits saillants

- SURPLUS DE 415 000 \$
- DIMINUTION DE LA DETTE
- VERSEMENT DE 385 000 \$ AU FONDS D'INFRASTRUCTURES

L'auditeur externe de la Ville de Bois-des-Filion, la firme de comptables Amyot Gélinas, a audité les États financiers de la Ville pour l'année 2014, tel que déposé par le trésorier. Ce rapport témoigne encore une fois d'une excellente santé financière, alors que les revenus ont atteint 15,5 M \$, en hausse de 300 000 \$ par rapport aux prévisions budgétaires.

Les charges (dépenses de fonctionnement, amortissement et affectations) ont été de 14,7 M \$, laissant un excédent de l'exercice (après conciliation à des fins fiscales) de 800 000 \$. De ce montant, une somme de près de 385 000 \$, soit le produit de la taxe d'infrastructures, a été versée au Fonds d'infrastructures, comme la Ville s'était engagée à le faire. Il reste donc un surplus, après cette affectation, de 415 000 \$.

Remboursement de la dette

La Ville a remboursé une partie de sa dette, celle-ci passant de 23,2 M \$ en 2013 à 21,4 M \$ en 2014, soit une diminution d'environ 1,8 M \$. La bonne performance financière de la Ville a aussi permis de rembourser substantiellement les emprunts contractés au fonds de roulement.

Hausse de l'avoir des contribuables

La valeur totale nette des équipements, bâtiments et propriétés municipales, ainsi que les actifs financiers, s'élève maintenant à 43,5 M \$, en hausse par rapport à l'année précédente.

Une excellente santé financière

Avec un fonds de roulement bien garni et un fonds d'infrastructures pour profiter des futurs programmes gouvernementaux en ce domaine, la Ville de Bois-des-Filion affiche une situation financière enviable qui repose sur des bases solides et durables.



Pour l'aménagement d'une voie réservée sur l'Autoroute 15!

L'Autoroute 15 est la plus achalandée des autoroutes du Québec, avec un débit de 180 000 véhicules par jour. La congestion sur l'A-15 entraîne des coûts se chiffrant en termes de milliards de dollars, en temps, en salaires, en carburant, en pertes de productivité pour la région, en plus d'engendrer des impacts sérieux sur la qualité de l'air et la qualité de vie des citoyens.

Pour résoudre ce problème, l'aménagement de voies réservées au transport en commun au centre de l'A-15 constitue la solution la moins coûteuse qui soit à mettre en place. Une solution simple et efficace, qui présente de plus l'avantage de conserver les six voies de circulation automobile existantes.

Pour l'aménagement d'une voie réservée au transport en commun au centre de l'A-15,

moi je signe!



**POUR
UNE
VOIE
RÉSERVÉE
A-15**

mavoixpourlavoie.com

Trois jeunes athlètes filionnoises se méritent une bourse d'excellence de la Ville

Dans le cadre du programme de bourses aux jeunes performants de la Ville de Bois-des-Filion, ce sont les candidatures de trois jeunes filionnoises qui ont été retenues en avril et en mai.

Laurianne Constantineau et Arielle Sylvestre ont reçu chacune une bourse de 400 \$ en reconnaissance de leurs excellentes performances en Cheerleading (nombreux prix et mentions au cours des dernières années) qui leur a permis, avec les autres membres de leur équipe, de représenter le Canada dans leur catégorie lors de la Compétition mondiale de Cheerleading Summit tenu à Orlando (Floride). Le Cheerleading est une activité très populaire en Amérique du Nord, qui allie les performances physiques avec les prouesses artistiques.

Dans un autre registre, Jacynthe Latour a reçu une bourse de 500 \$ pour ses performances d'exception en gymnastique, particulièrement aux barres asymétriques et à la poutre. Sacrée meilleure gymnaste du Québec en 2013, elle a poursuivi son cheminement en se qualifiant en 2015 pour la Coupe Québec et en se classant pour le Championnat provincial tenu à Chicoutimi en avril dernier.

La Ville de Bois-des-Filion félicite ces jeunes athlètes et les encourage à poursuivre leur recherche de l'excellence!



Laurianne et Arielle ont reçu leurs bourses en présence des membres du Conseil municipal; un appui fort apprécié en vue des championnats mondiaux de Cheerleading.



La jeune gymnaste Jacynthe Latour a reçu sa bourse des mains du maire Paul Larocque : une récompense bien méritée!

Un rendez-vous d'exception tous les dimanches de l'été

Le Marché fermier de Bois-des-Filion prendra place tous les dimanches, du 7 juin au 30 août, entre 10 h et 14 h, dans le stationnement de l'église St-Maurice sur le boulevard Adolphe-Chapleau. Plus d'une vingtaine de producteurs agroalimentaires de la région et d'ailleurs seront présents, beau temps, mauvais temps.

Sur les étals vous retrouverez du pain frais du jour, des viandes d'exception, des fruits et légumes fraîchement cueillis, des plats cuisinés de toutes sortes, un grand choix de fromages, la pizza au four cuite sur place, des thés fins, du sorbet et plusieurs autres passionnantes découvertes culinaires! Les plus gourmands seront comblés!

Le Marché fermier de Bois-des-Filion :
c'est un rendez-vous tous les dimanches de l'été!

Informations  www.marchedete.com



Chambre de commerce
Bois-des-Filion
Lorraine



La voix des gens d'affaires

La Chambre encourage l'achat local par ses actions

Plus de 50 ans au service des gens d'affaires

Notre but est de créer des liens entre les intervenants du milieu des affaires, de professionnels et à se faire entendre auprès de la collectivité.

Nous dirigeons nos efforts vers des buts et des intérêts communs:

- Raviver l'économie de notre secteur
- Stimuler les échanges entre les secteurs commercial, industriel, communautaire et socioculturel
- Créer un lien de concertation pour partager notre expérience
- S'assurer d'une grande qualité de représentation à l'échelle régionale, qui élabore les positions sur certains sujets d'actualité.

Nous avons besoin de votre participation et de votre appui continu



Ronald Barbeau
Président

Visitez notre site afin de vous inscrire aux différentes activités www.ccbdfil.com | info@ccbdfil.com | 450 818-3481



VOILÀ!

Signaler une situation
non-urgente gratuitement

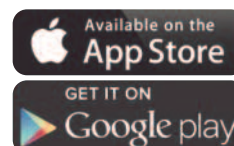
Une application gratuite pour les citoyens

La Ville de Bois-des-Filion invite ses citoyens à télécharger l'application mobile gratuite Voilà! et à signaler une situation problématique non-urgente, telle que :

- Lampadaire défectueux
- Nid de poule
- Graffiti
- Nettoyage de rue
- Signalisation

Avec votre téléphone intelligent et l'application Voilà!, vous pouvez informer rapidement la municipalité d'une anomalie.
Et en plus, c'est facile!

 www.appvoila.com



Cette application permet aux citoyens :

1



Localisez-le

Ciblez sur la carte avec la géolocalisation ou bien inscrivez l'adresse civique près du problème.

2



Photographiez-le

Sélectionnez la nature du problème d'une liste prédéfinie, ajoutez une description puis prenez-le en photo.

3



Envoyez-le

Voilà! achemine votre requête à votre municipalité pour vous!

Une plaque honorifique à nos pompiers

Suite au sauvetage d'un chien sur les glaces de la rivière des Mille-Îles en 2012 par le Service de sécurité incendie (SSI) de Bois-des-Filion, le groupe de pompiers qui est intervenu s'est vu remettre une plaque de reconnaissance par madame Johanne Tassé, directrice générale du Centre d'adoption d'animaux de compagnie du Québec.

C'est le 30 novembre 2012 qu'un appel avait été logé à l'effet qu'un chien était tombé dans les eaux glacées de la rivière. À l'aide d'une embarcation nautique, les pompiers de notre municipalité ont réussi à récupérer l'animal, répondant au nom de Cody. Sa maîtresse était très heureuse de le retrouver sain et sauf!

Du SSI de Bois-des-Filion, le directeur adjoint Denis Leblanc accompagne les pompiers ayant participé au sauvetage : Louis-Philippe Simard, Olivier Tardif et Éric Lamothe-Coulombe, au centre madame Johanne Tassé. Absents sur la photo : Julien Pontbriand et Stephen Canestrari



À Bois-des-Filion...

Motocross et Quad sont interdits

(RÈGLEMENT 942)



Amende minimum de 250 \$

T 450 471-4121

W ville.bois-des-filion.qc.ca



GUIDE DE PRÉPARATION AUX URGENCES

Dans le cadre de la Semaine de la sécurité civile qui se déroulait du 3 au 9 mai dernier, le Service de sécurité incendie (SSI) de la Ville de Bois-des-Filion a sensibilisé ses citoyens aux actions à prendre pour bien se préparer à une situation d'urgence. En effet, le SSI a profité de l'occasion pour lancer son tout nouveau Guide de préparation aux urgences.

Trousse familiale d'urgence 72 h

Saviez-vous que chaque ménage a l'obligation de prévoir les mesures nécessaires au maintien de son autonomie durant les 72 premières heures d'une situation urgente? Le Guide de préparation aux urgences donne les outils nécessaires afin de préparer une trousse familiale d'urgence.

Le 9 mai dernier, nos agents de prévention ont tenu un kiosque d'information au IGA de Bois-des-Filion où les citoyens pouvaient se procurer le nouveau Guide. Finalement, durant la semaine de sensibilisation, sur le territoire de Bois-des-Filion, il a



été possible d'apercevoir des affiches de promotion à l'effigie du thème de cette année « La nature ne pardonne pas! ».

Pour vous procurer un Guide de prévention aux urgences, rendez-vous à la caserne :

**59, 37^e Avenue, Bois-des-Filion,
du lundi au vendredi de 7 h à 17 h.**

RONA

BOIS-DES-FILION
382F, BOUL ADOLPHE-CHAPLEAU
450 621-8555

VOTRE MAGASIN DE QUARTIER QUI VOUS EN OFFRE PLUS

- Service
- Livraison à domicile
- Sélection de produits variée
dans tous les départements
- Peinture de marque RONA et Sico
- Matériaux de base
(Gypse, contreplaqué, bois traité, etc.)

Pour un BBQ sécuritaire

Qui dit été, dit barbecue! Votre Service de sécurité incendie vous invite à être prudent lorsque vous utilisez un appareil de cuisson extérieure.

Bonbonne de propane

- En auto, il est recommandé de garder la bonbonne immobilisée en position verticale et de s'assurer que la valve de sécurité est bien fermée. Pensez aussi à laisser une fenêtre ouverte lorsque vous circulez;
- Aspergez les raccords et la bonbonne d'eau savonneuse afin de déceler la présence de fuites. Si des bulles se forment lors de l'ouverture du gaz, c'est qu'il y a une fuite. Remplacer la bonbonne ou les pièces défectueuses immédiatement;
- Remplacez les bonbonnes âgées de plus de 10 ans en les remettants à votre marchand de propane ou en les apportant à l'écocentre;
- Ne jamais entreposer une bonbonne à l'intérieur.

Barbecue

- N'utilisez jamais un barbecue à l'intérieur. Laissez toujours un dégagement d'un mètre (39 pouces) entre le barbecue et le mur de la maison;
- Lorsqu'il est en fonction, surveillez votre barbecue en permanence. Afin d'éviter les brûlures, empêchez les enfants de s'amuser autour et ne le déplacez pas lorsqu'il est allumé;
- Ne laissez pas le barbecue dans un endroit frais et humide. Ces endroits sont propices à l'apparition de toiles d'araignées ce qui représente un risque d'incendie.



T 450 621-1460, poste 150
@ prevention@ville.bois-des-filion.qc.ca



BARBECUE 101

Comment démarrer un barbecue sécuritairement?

- 1) Ouvrez le couvercle;
- 2) Ouvrez le robinet de la bonbonne de propane;
- 3) Tournez un des boutons de contrôle;
- 4) Actionnez le bouton de démarrage (ne pas actionner le bouton de démarrage plus de deux fois de suite);
- 5) Si cela ne fonctionne pas, éteignez tout, attendez une minute et recommencez à l'étape 1.

COMMENT FERMER UN BARBECUE SÉCURITAIREMENT?

- 1) Éteignez l'appareil en fermant d'abord le robinet de la bonbonne;
- 2) Ensuite, une fois la flamme éteinte, fermer les boutons de contrôle; le gaz présent dans les conduites se consumera.
- 3) Après son utilisation, placez le barbecue loin d'une porte ou d'une fenêtre afin d'éviter l'infiltration de gaz dans la maison en cas de fuite.

Profitez sécuritairement du foyer extérieur



La construction, l'installation, la modification et le déplacement d'un foyer extérieur nécessitent l'obtention préalable d'un permis.

Coût : 25 \$

Direction de l'aménagement du territoire,
450 621-1460, poste 135

Localisation

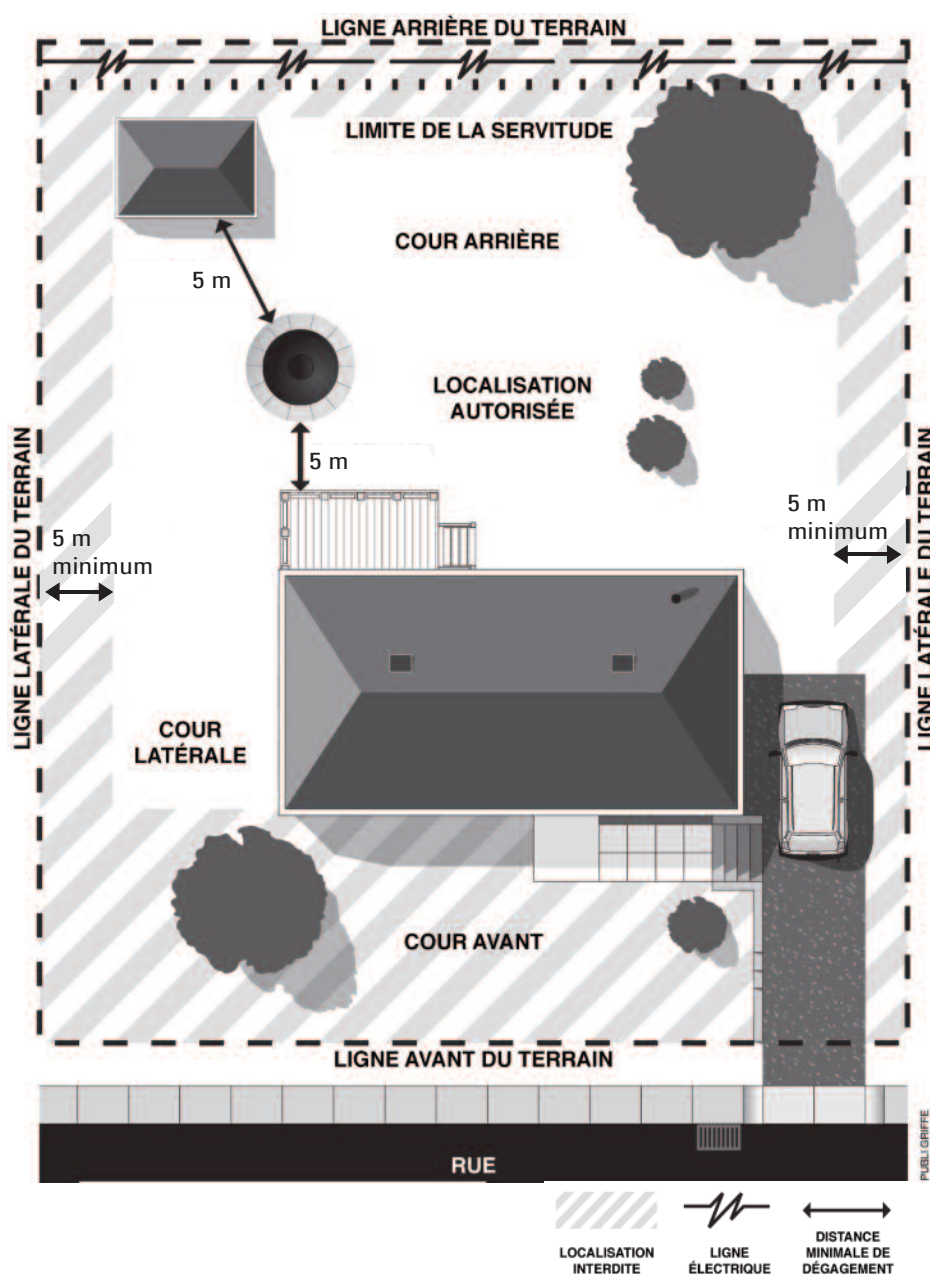
- Cour latérale ou arrière

Distance de dégagement

- 5 m d'une limite de propriété;
- 5 m d'un bâtiment ou d'une construction comportant un revêtement combustible (clôture, terrasse, etc.).

Précisions

- L'âtre et la cheminée doivent être munis d'un pare-étincelles;
- La hauteur maximale d'un foyer est de 2 m;
- Aucun accélérant ni aucune matière dérivée ou fabriquée à partir de pétrole ne doivent être utilisés dans un foyer extérieur;
- La chaleur et la fumée dégagées ne doivent pas causer préjudice à la végétation et au voisinage;
- Le foyer extérieur ne peut être utilisé pour incinérer des déchets ou des résidus de construction;
- Lorsqu'il est allumé, un foyer extérieur doit être constamment sous surveillance d'un adulte et ce, tant qu'il n'est pas éteint de façon à ne plus constituer un risque d'incendie.



Votre piscine est-elle sécuritaire?

Il suffit de quelques secondes pour qu'un enfant s'esquive dans la cour arrière et accède à la piscine, sans que personne ne s'en rende compte. **Rendre sa piscine sécuritaire, c'est aussi la rendre inaccessible.**

1. Clôturez adéquatement votre piscine

Les clôtures et les barrières sont indispensables. C'est principalement grâce à elles que l'on peut limiter l'accès à la piscine. En plus de bloquer l'accès aux voisins, elles doivent séparer la piscine de la maison.

Piscine creusée ou semi-creusée: Entourez votre piscine par une clôture sur tous les côtés.

Piscine hors terre : Clôturez le patio ou la plateforme donnant accès à la piscine.

2. Installez des pentures à ressorts et loquets sur toutes les portes de la clôture

Il s'agit d'un mécanisme de fermeture automatique souvent

composé de pentures à ressorts et d'un loquet. Pour éviter les oublis, installez ces dispositifs de sécurité pour que les portes de votre clôture se referment et se verrouillent automatiquement.

3. Pour les piscines hors terre ou semi creusées, choisissez une échelle à portière ou barrière à fermeture automatique.

Évitez les échelles qui doivent être retirées après chaque baignade. L'échelle amovible ou escamotable présente un certain risque : l'oubli potentiel de la relever après la baignade. Installez plutôt une échelle munie d'un dispositif pour se fermer automatiquement. Ce type d'échelle a comme avantage d'être sans bras d'appui et sans marches, rendant l'accès à la

piscine impossible sans la présence d'un adulte.

4. Éloignez les objets qui pourraient être utilisés pour grimper près de la piscine.

Installez votre système de filtration ou tout objet (escalier, rocher, bac à fleurs) à plus d'un mètre de la paroi de la piscine et vérifiez régulièrement qu'aucun bac, jouet ou autre objet n'ait été posé par inadvertance près de la piscine ou de la clôture.

Source : Une piscine sécuritaire, pour une baignade parfaite de la Société de sauvetage

Pour faire une autoévaluation de votre piscine ou pour en apprendre plus sur la sécurité autour de la piscine résidentielle, visitez www.baignadeparfaite.com



Projet de rénovation ou de construction : demandez votre permis!



La Ville de Bois-des-Filion règlemente plusieurs travaux :

- L'agrandissement, la transformation, la rénovation, la restauration et la réparation de votre maison;
- La construction d'un solarium;
- La construction de saillies (auvents, marquises, porte-à-faux);
- L'implantation ou l'agrandissement d'une galerie, d'un patio, d'un perron et d'un balcon;
- L'implantation d'un cabanon, d'un garage détaché, d'un spa, d'une piscine creusée ou hors terre, d'une promenade surélevée (deck);
- L'implantation de divers accessoires (gloriette, corde à linge, équipements de jeux, thermopompes, pergolas, tonnelles, kiosques de jardin);
- L'implantation d'un bassin d'eau ornemental;
- L'aménagement ou le réaménagement d'une aire de stationnement;
- Le terrassement et l'aménagement paysager;
- Les travaux de remblai et de déblai;
- L'installation d'une nouvelle clôture, d'une haie, d'un mur de soutènement et d'un talus.

Il est de votre responsabilité de vous informer sur les règlements en vigueur, auprès du Service de l'aménagement du territoire au 450 621-1460, poste 135.

Pas de permis, pas de travaux !

Vous devez demander un permis ou un certificat d'autorisation pour pouvoir faire vos travaux. Voici ce que vous devez fournir à la Ville selon la nature de vos travaux.

• Projet d'agrandissement ou de transformation de votre résidence principale

Lors de votre demande de permis, vous devez fournir :

- 1) Plan d'implantation conçu par un arpenteur géomètre;
- 2) Plan dessiné par un technologue ou un architecte en exercice, spécifiant la nature des travaux, les matériaux et les mesures pertinentes.

• Travaux de rénovation, de restauration ou de réparation sur une maison si le coût total des travaux excède 2 000 \$;

• Implantation d'un garage détaché, d'un cabanon et d'un solarium;

• Aménagement de toute piscine, incluant les piscines hors terre et les spas;

• Édification de clôture, talus et muret et autres travaux de remblai et de déblai;

• Aménagement ou agrandissement de toute aire de stationnement et allée d'accès;

• Implantation ou agrandissement d'une galerie, patio, perron et balcon ou d'une terrasse surélevée.

Lors de votre demande de permis, vous devez fournir :

- 1) Croquis à la main sur une copie de votre certificat de localisation qui indiquera le lieu d'implantation et les dimensions des constructions projetées;
- 2) Nom de l'entrepreneur qui effectuera les travaux, le coût et leur durée, ainsi que la description des matériaux utilisés.

Pour les travaux ne nécessitant pas l'obtention d'un certificat d'autorisation ou d'un permis, communiquez avec le Service de l'aménagement du territoire pour connaître les normes et les marges de recul applicables, afin de vous assurer de leur légalité.

Tarification

Le prix d'un permis ou d'un certificat d'autorisation varie en fonction du genre de travaux à réaliser. En général, ils se chiffrent entre 25 \$ et 50 \$. Un permis peut être valide pour 12 mois.

Information et demande de permis/certificat d'autorisation

Communiquez avec le Service de l'aménagement du territoire au 450 621-1460, poste 135. En obtenant les autorisations requises, vous serez certains que vos travaux rencontrent les normes en vigueur. Vous vous éviterez des tracas et des désagréments!

Réglementation d'utilisation de l'eau potable

Conformément au règlement municipal 884 sur les normes d'utilisation de l'eau potable, **du 15 avril au 15 octobre**, l'arrosage des pelouses et des jardins est permis selon les conditions suivantes :

Arrosage au moyen d'un système automatique (souterrain)

Numéro civique pair :
Lundi et jeudi
de 5 h à 7 h

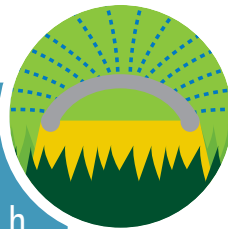
Numéro civique impair :
Mercredi et dimanche
de 5 h à 7 h



Arrosage au moyen d'un système mécanique (hors terre)

Numéro civique pair :
Lundi et jeudi
de 5 h à 7 h et 21 h à 23 h

Numéro civique impair :
Mercredi et dimanche
de 5 h à 7 h et 21 h à 23 h



Nouvelles pelouses, végétaux et traitements curatifs

Pour ce type d'aménagement ou pour l'application de nématodes, un permis spécial peut vous être émis à votre demande. Il est gratuit et vous permet l'arrosage tous les jours pour une durée de 15 jours consécutifs et ce, en respectant les heures précitées.



Arrosage manuel

Vous pouvez arroser fleurs, plantes et potagers en utilisant manuellement un boyau muni d'un pistolet d'arrosage. Soyez économe et n'utilisez que l'eau nécessaire à cette fin.



Lavage des véhicules

Le lavage des véhicules est autorisé sauf en cas d'interdiction par la Ville. Dans tous les cas, lavez le véhicule à la main et n'utilisez que l'eau strictement nécessaire lorsque vous effectuez le rinçage de façon à éviter le gaspillage.



Lavage sous pression

L'utilisation d'un appareil d'arrosage à pression est autorisé sauf en cas d'interdiction par la Ville. Dans tous les cas, n'utilisez que l'eau strictement nécessaire lorsque vous utilisez ces appareils afin d'éviter le gaspillage.



Amende

L'arrosage illégal entraîne une amende automatique variant de 100 \$ à 2000 \$. Toute contravention aux dispositions réglementaires sur l'arrosage et l'utilisation de l'eau potable est passible d'amende.



Puits artésien

À compter de cette année, les propriétaires d'un puits doivent se procurer gratuitement une affiche au Service de l'urbanisme de la Ville. Cette affiche doit être installée sur le terrain et doit être visible de la rue en tout temps entre le 15 avril et le 15 octobre de chaque année.

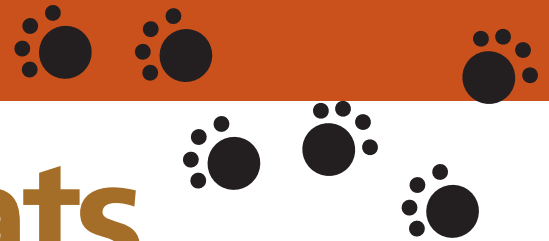


Information

Si vous souhaitez obtenir plus d'informations concernant la réglementation ou pour signaler une utilisation de l'eau potable qui vous semble inappropriée, vous pouvez communiquer avec le Service de l'aménagement du territoire :

T 450 621-1460, poste 135

@ ville@ville.bois-des-filion.qc.ca



Chiens et chats

À Bois-des-Filion, le Berger Blanc Inc. a la responsabilité de recenser tous les chiens et les chats sur le territoire. Les propriétaires de chiens et de chats doivent se procurer une licence pour leurs animaux, auprès d'un contrôleur animalier du Berger Blanc, conformément au règlement municipal. La licence facilite le travail du contrôleur animalier: lorsqu'il retrouve un animal perdu par exemple, il peut le remettre rapidement à son propriétaire.

Tarification 2015 :

Licence de chien	25 \$ / animal	Chien d'assistance	Gratuit
Licence de chat	15 \$ / animal	Chien ou chat dont le gardien a 65 ans ou plus (preuve d'âge requise)	Gratuit
Duplicata de licence de chien ou chat	10 \$ / duplicata		

Si vous êtes un nouveau résident de Bois-des-Filion arrivé en cours d'année, l'échange d'une licence provenant d'une autre municipalité, jusqu'au renouvellement annuel, est gratuit.

Nombre maximal de chats et de chiens par unité d'habitation

Dans Bois-des-Filion, toute combinaison maximale de trois est la limite pour la garde de chiens ou de chats (trois chiens ou trois chats ou deux chiens et un chat ou deux chats et un chien).

Races de chiens interdites

Certaines races de chiens sont interdites sur le territoire:

- Bull terrier
- Staffordshire bull terrier
- American bull terrier
- American Staffordshire terrier

Les contrevenants sont passibles d'une amende sanctionnée par le règlement municipal numéro 3500.

Avoir un animal et respecter les autres!

- Pour une question de sécurité, sur la voie publique, un chien doit être porté ou tenu en laisse en tout temps. La longueur de la laisse ne peut excéder 3 mètres.
- Il est interdit de laisser tout animal sur un terrain privé sans le consentement du propriétaire.
- Il est important de ramasser les déjections de votre animal sur la propriété publique ou privée; c'est une question de salubrité et de civisme!

Bienvenue au parc à chiens de Lorraine

Les Filionaises et les Filionais qui veulent faire courir leur animal préféré dans un espace clôturé ont accès au parc à chiens de la Ville de Lorraine situé sur le boulevard de Gaulle, juste au sud du boulevard Adolphe-Chapleau / Chemin de la Grande Côte (en se dirigeant vers la rivière des Mille-Îles).

Contrôle animalier

Pour toute infraction au règlement sur la population animale, le contrevenant est passible d'une amende de 50 \$, plus les frais applicables, pour une première infraction, et d'au plus 300 \$ pour les infractions subséquentes.

Les représentants de « Le Berger Blanc » passent présentement à chaque résidence pour le renouvellement des licences.

Des questions?

Le Berger Blanc
www.bergerblanc.com
 450 629-0075
 ou 514 494-2002



CONCOURS **VILLE** *Fleurie* à **BOIS-DES-FILION**

Le comité Ville fleurie de Bois-des-Filion invite à nouveau les citoyens à embellir leur terrain pour contribuer à l'embellissement de leur ville! Le comité parcourra le territoire de la ville cet été afin de sélectionner les finalistes de chaque catégorie :

• **Résidence** • **Commerce** • **Balcon**

Le comité se charge aussi d'évaluer les rues résidentielles dans leur ensemble si bien qu'une rue se retrouvera la « Rue fleurie 2015 ». À ce concours, nul besoin de vous inscrire, votre terrain est automatiquement éligible. Tous les finalistes seront conviés à une réception le 23 octobre prochain afin de dévoiler les gagnants du Concours Ville fleurie 2015.

Citoyens...
à vos pelles, râteaux et terreau!



Lingettes humides Un problème majeur pour nos égouts

Les lingettes humides, utilisées particulièrement par les parents d'un poupon, sont devenues la source de plusieurs problèmes reliés aux égouts des municipalités du Québec. Bois-des-Filion ne fait pas exception puisque chaque année, on note des bris de matériel, des blocages et des refoulements d'égout dû à la présence de lingettes humides dans le réseau. Ces lingettes ne doivent en aucun cas être jetées dans la toilette, il est important de les jeter dans la poubelle.

Bien que sur l'emballage de ces lingettes on peut souvent y lire qu'elles sont biodégradables, elles ne se décomposent pas dans les égouts. Elles sont composées de tissus fibreux et épais et ne se désintègrent pas comme peut le faire du papier de toilette, par exemple.

Lingettes humides = poubelle

Île-Garth :

Accès privilégié aux Filionois

La Ville de Bois-des-Filion est fière de pouvoir inviter gratuitement 100 Filionois à participer à une visite unique de la réserve écologique de l'Île Garth. En partenariat avec l'organisme Éco-Nature et le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), la Ville organise quatre excursions de la réserve écologique de l'Île Garth pour ses citoyens. Ce sera donc 100 laissez-passer qui seront disponibles pour ces quatre excursions (25 personnes chaque) qui auront lieu aux moments suivants :

Samedi 11 juillet - 9 h à 11 h 30 h

Samedi 11 juillet - 13 h à 15 h 30 h

Samedi 15 août - 9 h à 11 h 30 h

Samedi 15 août - 13 h à 15 h 30 h

L'excursion

- Accompagné des naturalistes-interprètes d'Éco-Nature
- Durée de 2 h 30
- Transport en rabaska (grand canot pour 10 personnes)
- Équipement nautique fourni

Pour une journée agréable, nous vous conseillons de bien vous protéger du soleil et des moustiques et de porter des vêtements et des chaussures adaptés à la randonnée.

Réservez votre place !

T 450 622-1020, poste 227

@ info@parc-mille-iles.qc.ca

W www.parc-mille-iles.qc.ca

EXCURSION GRATUITE

Voici Kevin, agent de sensibilisation en environnement

Dès le mois de juin, Kevin Hernandez Lopez, nouvel agent de sensibilisation en environnement à Bois-des-Filion, sillonnera les rues de la municipalité afin d'inspecter les bacs de recyclage. Son travail consiste à sensibiliser les citoyens aux bonnes pratiques de recyclage. Il évaluera le contenu de votre bac, en plus d'observer sa condition. Advenant le cas où il dénote un problème, il vous remettra un billet de courtoisie afin de vous aider à améliorer vos pratiques. Profitez-en pour lui poser des questions! Il sera disponible pour vous donner de précieux conseils sur la disposition adéquate de vos différentes matières recyclables. Aucune contravention ne sera donnée. L'objectif est simple : optimiser vos connaissances en matière de recyclage!



Avis de travaux

Intervention majeure
sur le réseau d'aqueduc

AVIS D'ÉBULLITION GÉNÉRAL

Le Service des travaux publics et de l'environnement procèdera au changement d'une vanne maîtresse du réseau d'aqueduc de Bois-des-Filion. La Ville demande donc la collaboration de ses citoyens afin de diminuer leur consommation d'eau lors de cette période. À cette occasion, la Ville émettra, à titre préventif, un avis d'ébullition général. Notez qu'il sera aussi possible d'observer une baisse de pression de l'eau dans tout le réseau.

Dates des travaux : 3, 4 et 5 juillet 2015

Information : 450 621-1460, poste 100

« Bonhomme à eau » : des réponses à vos questions

Qu'est-ce que c'est?

Appelé aussi robinet d'arrêt ou boîte de service, le « bonhomme à eau » est en fait un dispositif servant à ouvrir et fermer l'eau entre le réseau d'aqueduc municipal et la valve d'eau principale de votre résidence.

À quoi ça sert?

En cas de bris de votre valve d'eau principale, la Ville peut aller fermer le robinet d'arrêt, ce qui limitera les dommages.

Où est-il?

Normalement, vous êtes en mesure de voir sur votre terrain une rondelle de fonte d'environ 10 cm de diamètre : c'est le couvercle du conduit qui permet l'accès au robinet d'arrêt. À l'aide d'une clé spéciale, seuls les employés ou mandataires autorisés de la Ville peuvent le manipuler.

Suis-je responsable ?

Il est de la responsabilité du citoyen de garder visible et en bon état le couvercle du « bonhomme à eau » sur son terrain. La Ville, quant à elle, se charge de le réparer, de le remplacer ou d'en ajuster sa hauteur au besoin.



Pourquoi le localiser?

En localisant le « bonhomme à eau » et en notant son emplacement, le service des Travaux publics et de l'environnement sera en mesure d'améliorer l'efficacité de ses services, particulièrement lors d'interventions d'urgence. D'ailleurs, si vous connaissez l'emplacement du vôtre, il serait apprécié que vous le rendiez visible en le marquant de peinture.

Des questions?

T 450 621-1460, poste 100

Ordures ménagères

Poubelles rigides obligatoires

Pour des raisons de salubrité et pour faciliter la collecte, depuis 2010, il est maintenant obligatoire d'utiliser des contenants rigides pour disposer de nos ordures ménagères. Les sacs de tout genre (plastique noir, orange, sac de papier, etc.) servant à la disposition des déchets sont donc interdits en bordure de rue. C'est donc dire que tout sac de papier ou de plastique non placé dans une poubelle rigide ne sera pas ramassé.

Autres conteneurs

Il en va de même pour d'autres types de conteneurs. Les déchets se trouvant dans des bacs à jardin, conteneurs commerciaux, barils en acier ou en plastique, contenant de bois ou de métal et contenant de 25 kilos et plus (55 lbs), ne seront pas ramassés.

Contenants acceptés

- Poubelles à poignées de 240 litres et moins;
- Bacs roulants de 360 litres ou moins;
- Contenants rigides de 25 kilos ou moins (55 lbs)

T 450 621-1460, poste 100

@ ville@ville.bois-des-filion.qc.ca



Matières organiques

Le service de collecte des matières organiques est offert une fois aux deux semaines, le mercredi, jusqu'au 23 septembre. À partir du 7 octobre, et ce, jusqu'au 11 novembre, la collecte aura lieu toutes les semaines. Le ramassage s'effectue entre 7 h et 17 h.

Qu'est-ce que les matières organiques ou résidus verts?

- Rognures de gazon
- Résidus de jardin
- Feuilles d'arbre
- Sapins de Noël
- Branches d'arbres et d'arbustes d'un diamètre inférieur ou égal à 5 cm et de moins de 1 m de longueur

Comment disposer des matières organiques?

Les matières organiques doivent être placées dans un sac translucide ou orange. Une fois rempli, le sac ne doit pas peser plus de 25 kilos. Les matières organiques qui ne sont pas ensachées doivent être attachées en ballots de 30 cm de diamètre, 1 m de longueur et pesant un poids unitaire de 25 kilos ou moins.



T 450 621-1460, poste 100

Pour le calendrier des collectes 2015 :

W ville.bois-des-filion.qc.ca

Collecte des matières recyclables

Où placer le bac roulant (conteneur)?

Entre les collectes, il doit être placé dans la cour latérale ou arrière du bâtiment, à moins d'avis contraire de la Ville.

Où placer le bac roulant lors de la journée de collecte?

Il doit être placé en bordure de la rue (mais non sur la chaussée ou le trottoir) au plus tôt 12 heures avant le moment prévu du ramassage. Pour faciliter la vidange du bac roulant, placez-le avec les roues orientées du côté de la propriété. Quant au conteneur, il doit toujours être accessible au camion chargé de le vider.

Quand doit-on replacer le bac roulant à son lieu de remisage?

Il doit être enlevé au plus tard 6 heures après la collecte puis replacé à son lieu de remisage prévu.

Que faire si le réceptacle est insuffisant?

Les bacs roulants et les conteneurs initialement distribués ont été fournis sur la base d'un volume estimé de matières recyclables produites par unité de logement. Si le matériel fourni est insuffisant ou trop volumineux pour vos besoins, contactez nous. La Ville fournira ou remplacera le matériel (bac roulant ou conteneur) selon les circonstances.

Que faire en cas de bris du réceptacle?

En cas de bris accidentel, la Ville réparera ou remplacera le bac. En cas de perte ou de vol, les citoyens sont responsables de défrayer le coût de remplacement de leur bac.

Signalez un bris : 450 621-1460, poste 100



Matières recyclables

Papier et carton

- Journaux
- Circulaires
- Revues
- Feuilles
- Enveloppes et sacs de papier
- Livres
- Annuaires téléphoniques
- Rouleaux de carton
- Boîtes de carton
- Boîtes d'œufs
- Cartons de lait et de jus
- Contenants aseptiques (type Tetra PakMD)
- Boîtes d'aliments surgelés
- Cartons plats et ondulés

Plastique

- Bouteilles, contenants et emballages de produits alimentaires, de boissons, de cosmétiques, de produits d'hygiène personnelle et d'entretien ménager identifiés par un de ces symboles :



- Bouchons et couvercles
- Sacs de plastique

Verre

- Bouteilles et pots, peu importe la couleur

Métal

- Papiers et contenants d'aluminium
- Bouteilles et canettes d'aluminium
- Boîtes de conserve
- Bouchons et couvercles



TRICENTRIS
centre de tri

Faites un sac de sacs!

Saviez-vous que depuis quelques temps, les sacs de plastique sont maintenant acceptés dans le bac de recyclage à Bois-des-Filion? En effet, il est désormais possible de déposer des sacs de plastique et des pellicules plastiques dans votre bac de récupération.

Attention! Il est très important de mettre tous vos sacs de plastique dans un seul et même sac. Cela facilitera la manipulation au centre de tri, en plus d'éviter que les sacs ne partent au vent le jour de la collecte. Ceci dit, le sac réutilisable reste toutefois la meilleure option pour transporter vos emplettes, car il est écologique, recyclable et a une durée de vie beaucoup plus longue qu'un sac de plastique.



Pour en faire un peu plus...

En lien avec le Plan Vert l'Avenir, la Ville de Bois-des-Filion pose des actions concrètes pour l'amélioration de la qualité de l'environnement. Ainsi, sept programmes sont nés afin d'aider financièrement les citoyens à changer leurs habitudes environnementales.



Composteur domestique

Le compostage est le processus biologique qui transforme les déchets organiques solides en compost. La Ville offre une aide financière, variant de 25 à 50 \$, suite à l'achat d'un composteur domestique commercial ou lors de l'achat de matériaux dans le but de fabriquer un composteur artisanal.

Plantation et entretien de vos arbres

La Ville de Bois-des-Filion encourage l'émondeage et la plantation de nouveaux arbres. Ce programme de soutien financier offre un remboursement de 50 % du montant total déboursé, jusqu'à un maximum de 100 \$ sur un travail d'émondeage et jusqu'à 50 \$ sur l'achat d'un nouvel arbre.

Une naissance, un arbre ou un livre

La Ville de Bois-des-Filion est fière d'offrir gratuitement la plantation d'un arbre ou le don d'un livre pour célébrer la naissance ou d'adoption d'un nouvel enfant. Inscrivez-vous!

Toilette à faible débit

Saviez-vous qu'une toilette régulière consomme près de 30 % du volume d'eau potable consacré aux activités résidentielles intérieures? La Ville offre un montant de 50 \$ à l'achat d'une toilette à faible débit (6 litres et moins). Renseignez-vous!

Couches réutilisables

Vous attendez un bébé et considérez l'achat de couches réutilisables? La Ville peut vous rembourser 50 % du coût d'achat de ce type de couches, jusqu'à concurrence d'une subvention maximale de 100 \$ par enfant. Un choix naturellement écologique!

Récupérateur d'eau de pluie

Récupérer l'eau de pluie pour arroser le jardin et les plates-bandes permet d'économiser une quantité d'eau potable impressionnante! La Ville offre une aide financière de 50 \$ à l'achat d'un baril récupérateur d'eau de pluie. Profitez-en!

Entreprises et institutions : un soutien financier pour votre aménagement paysager

En lien avec le système de classification Les Fleurons du Québec, la Ville de Bois-des-Filion est heureuse d'offrir une aide financière aux entreprises et institutions désirant améliorer leur aménagement paysager. La Ville encourage les petits commerces, institutions scolaires, industries et autres organisations à concevoir des aménagements urbains agréables et accueillants. Cette aide financière consiste en un remboursement de 50 % du montant déboursé jusqu'à un maximum de 500 \$ suite à l'achat de végétaux. Participez à l'embellissement de notre ville!

Hôtel de ville

375, boul. Adolphe-Chapleau, Bois-des-Filion QC J6Z 1H1

Information et formulaire d'inscription aux différents programmes :

 ville.bois-des-filion.qc.ca



690, rue de la Sablière
Bois-des-Filion (Québec)
J6Z 4T7

T 450 621-1460, poste 162

Horaire d'été (avril à octobre)

Dimanche au vendredi 12 h à 17 h

Samedi 9 h à 17 h

Aucun argent comptant n'est accepté (Visa et débit seulement). L'Écocentre sera fermé les 24, 25, 26 et 31 décembre 2015 et le 1^{er} et le 2 janvier 2016.

	Automobile		Camionnette / Remorque 4' x 8' x 2'		Camionnette / Remorque 6' x 8' x 2'		Camionnette / Remorque 4' x 8' x 4'	
	Résident	Non-Résident	Résident	Non-Résident	Résident	Non-Résident	Résident	Non-Résident
Matériaux secs (bois, brique, gypse, aluminium, cuivre, métal, bardeaux, céramique)	10 \$	30 \$	25 \$	75 \$	50 \$	150 \$	75 \$	225 \$
Béton	10 \$	30 \$	25 \$	75 \$	50 \$	150 \$	75 \$	225 \$
Asphalte	10 \$	30 \$	25 \$	75 \$	50 \$	150 \$	75 \$	225 \$
Terre en vrac / agrégat	10 \$	30 \$	25 \$	75 \$	50 \$	150 \$	75 \$	225 \$
Branches / souche	10 \$	30 \$	25 \$	75 \$	50 \$	150 \$	75 \$	225 \$
Résidus domestiques dangereux (huiles, solvants bases, acides organiques, oxydants, pesticides, aérosols)	Gratuit	30 \$	Gratuit	75 \$	Gratuit	150 \$	Gratuit	225 \$
Recyclage : papier, carton, verre, plastique (1-2-3-4-5-7)	Gratuit	10 \$	Gratuit	10 \$	Gratuit	10 \$	Gratuit	10 \$
Appareils informatiques / appareils électroniques	Gratuit	10 \$	Gratuit	10 \$	Gratuit	10 \$	Gratuit	10 \$
Ampoules fluocompactes / néons	Gratuit	10 \$	Gratuit	10 \$	Gratuit	10 \$	Gratuit	10 \$
Pneus maximum 48" (sans jante)	Gratuit	10 \$	Gratuit	10 \$	Gratuit	10 \$	Gratuit	10 \$
Peinture	Gratuit	10 \$	Gratuit	10 \$	Gratuit	10 \$	Gratuit	10 \$
Bonbonne de propane	Gratuit	10 \$	Gratuit	10 \$	Gratuit	10 \$	Gratuit	10 \$
Batterie de voiture / Piles	Gratuit	10 \$	Gratuit	10 \$	Gratuit	10 \$	Gratuit	10 \$
Biens réutilisables (vélos, petits meubles, petits appareils électroménagers ou ménagers, etc.)	Gratuit	10 \$	Gratuit	10 \$	Gratuit	10 \$	Gratuit	10 \$
Appareils réfrigérants (Climatiseur, réfrigérateur, déshumidificateur, thermopompe, etc.)	Prix unitaire 25 \$	Prix unitaire 75 \$			Tous les biens réutilisables remboursés ne sont pas acceptés à l'Écocentre (matelas, sofa, fauteuil, etc.)			



Matières acceptées

RDD (résidus domestiques dangereux)

Adhésif, aérosol divers, ampoules fluocompactes, antigel, ballast d'éclairage, batterie, bonbonne de propane, calfeutrant, chlore, cire à plancher, colle, combustible, coulis, décapant, dégraissant, débouche tuyau, diesel, diluant, encre, essence, goudron, graisse moteur, herbicide, huile, insecticide, lubrifiant, néon, pneu, peinture, pile, pesticide, produit nettoyant, scellant, térébenthine, etc.

TIC (technologies de l'information et de la communication)

Appareil photo, caméra, cinéma maison, clavier, console de jeux vidéo, imprimante, écran d'ordinateur, ordinateur, photocopieur, répondeur, système audio/vidéo et de localisation, téléphone conventionnel et portable, télévision, etc.

Matériaux secs

Asphalte, aluminium, bardeau d'asphalte, béton, brique, branche, bois, céramique, cuivre, carton, gypse, métal, papier, pierre, plastique, PVC, souche, sable, terre, verre, etc.

Précisions sur les matières refusées à l'écocentre

Certaines matières ne peuvent tout simplement pas être recueillies à l'écocentre. En voici les exemples les plus courants et quelques suggestions pour vous en débarrasser de manière responsable :

Ordures ménagères :

- utilisez le service de collecte hebdomadaire (tous les mercredis);
- compostez et recyclez ce qui peut l'être pour diminuer le volume de vos ordures;
- informez-vous à un site d'enfouissement.

Résidus verts

(sauf les branches) :

- utilisez le service de collecte saisonnier (voir calendrier des collectes);
- compostez.

Rembourrage

(matelas, divan, tapis, etc.) :

- si le bien est réutilisable, informez-vous auprès d'organismes de bienfaisance;
- utilisez le service de collecte hebdomadaire (tous les mercredis);
- informez-vous à un site d'enfouissement.

Engins à moteurs

(tondeuse, tarière, souffleuse, etc.) :

- Informez-vous auprès d'un ferrailleur « cour à scrap ».

Bonbonnes de polyuréthane :

- Retournez-les au détaillant avec la preuve d'achat.

T 450 621-1460, poste 100



Insectes piqueurs

La firme GDG Environnement effectue à nouveau cette saison des opérations pour le contrôle des insectes piqueurs. Les traitements sont effectués par voies terrestre et aérienne (secteur non résidentiel). Il est important de rappeler que le résultat escompté par ces opérations est une diminution et non une élimination de la nuisance.

N'oubliez pas que vous pouvez jouer un rôle important vous aussi : assurez-vous d'éliminer toute accumulation d'eau stagnante sur votre propriété et vous participerez très certainement à l'élimination des insectes piqueurs!

Pour plus d'informations ou pour signaler une problématique dans votre secteur, la ligne Info-moustiques de GDG Environnement est mise en place pour répondre à vos questions.

Ligne Info-moustiques

 1-844-840-8700

 infomoustique@gdg.ca

LUMIÈRES DE RUE

Le Service des travaux publics et de l'environnement demande aux citoyens de la Ville de Bois-des-Filion de bien vouloir les informer si des lumières de rue montrent des signes de défectuosité. Les trois problématiques les plus fréquentes sont les suivantes :

- **lumière éteinte**

- **lumière qui reste allumée le jour**

- **lumière qui s'allume de façon intermittente**

Utilisez l'application Voilà! pour signaler la lumière de rue défectueuse ou communiquez avec nous au 450 621-1460, poste 100.



VOILÀ!

Signaler une situation non-urgente gratuitement

Télécharger l'application

Bois-des-Filion poursuit sa lutte contre l'agrile du frêne

Face aux risques de propagation de l'agrile du frêne, un insecte parasite originaire d'Asie, la Ville de Bois-des-Filion a résolu de prendre des mesures immédiates pour protéger son patrimoine forestier. Cet insecte est extrêmement dommageable puisqu'il entraîne la mort des frênes dans un délai de 3 à 5 ans. Les frênes sont des arbres pourtant bien adaptés au milieu urbain. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'ils ont fait l'objet d'une plantation massive par plusieurs villes du Québec. Cependant, Bois-des-Filion a toujours maintenu un objectif de diversité arboricole (frêne, érable, févier, lilas, pin, etc.) ce qui limite les conséquences relatives à des infestations ciblées sur des essences particulières.

Un spécialiste mis à la disponibilité des citoyens

La Ville a dénombré plus de 1 300 frênes sur les terrains privés. De ce nombre, près de 900 sont de bonne dimension (diamètre supérieur à 20 cm). Dès cette année, la Ville offre l'assistance d'un spécialiste pour aider les citoyens à recenser et à identifier les frênes sur leur propriété.

Une assistance financière pour l'exécution des traitements sylvicoles

La Ville lance donc un programme d'intervention préventive sur tous les frênes publics en bonne santé par l'injection d'un bio-insecticide certifié. Elle offrira aussi une aide financière aux citoyens qui voudront faire traiter leurs frênes sur leur propriété de façon à couvrir une partie des coûts de traitement qui peuvent varier selon leur taille. De plus, elle offrira une aide financière aux citoyens qui voudraient remplacer un frêne infecté par un arbre d'une autre essence. Des procédures seront aussi mises en place pour limiter le transport et assurer le traitement du bois de frêne contaminé à la suite d'un abattage. Avec ce programme, la Ville veut protéger les frênes adultes à l'intérieur de son territoire, assurant ainsi le maintien d'un couvert forestier essentiel à la qualité de l'environnement. Ce faisant, elle contribue aussi à la préservation d'arbres magnifiques dont la valeur est parfois inestimable.

Information :

 450 621-1460, poste 175

 ville@ville.bois-des-filion.qc.ca



Jeux d'eau

Un investissement de 240 000 \$ pour les familles

Le Conseil municipal de Bois-des-Filion a récemment donné le coup d'envoi des travaux des premiers jeux d'eau de la municipalité pour la plus grande joie des tout-petits! Celui-ci est présentement en construction au parc Émile-Pigeon, dans le quartier nord de la Ville. L'ouverture des jeux d'eau est prévue pour le milieu de la saison estivale 2015.

L'aire des jeux d'eau sera accessible chaque été de la mi-juin à la fête du Travail en septembre, de 9 h à 21 h. Il est important de mentionner qu'aucune surveillance n'est assurée par la Ville sur ce site et que les enfants de moins de 7 ans doivent être accompagnés d'un adulte.

N'hésitez pas à profiter de ces nouvelles installations en famille! Les jeux d'eau sont gratuits et parfaits pour se rafraîchir lors des chaudes journées d'été!



Comme vous êtes voisin ou usager d'un parc, le Service de police demande votre collaboration afin de réduire les problématiques qui pourraient être reliées à la présence de cet espace vert.

Nous vous invitons à communiquer avec nous dès que vous êtes témoin d'incivilités ou d'actes criminels dans un parc.

Le Service de police répondra le plus rapidement possible à votre appel.

- **Vandalisme**
- **Consommation de drogue ou d'alcool**
- **Infractions aux règlements municipaux**
- **Comportements suspects**

Composez 9-1-1

Vous pouvez le faire en toute confidentialité.

Toute information, même banale à vos yeux, peut être utile.

S'il vous manque des informations, NE VOUS EN FAITES PAS, nous comprenons que vous avez fait votre possible et au meilleur de votre connaissance.



**GARDONS
L'OEIL
OUVERT**

9-1-1

Bibliothèque municipale



Votre bibliothèque municipale est située au :

60, 36^e Avenue
Bois-des-Filion (QC) J6Z 2G6
Tél.: 450 621-1460, poste 160
Télec. : 450 621-8483
biblio@ville.bois-des-filion.qc.ca

ACCÈS AU CATALOGUE

Vous pouvez consulter notre catalogue en ligne, simplement en visitant notre site Internet au : www.ville.bois-des-filion.qc.ca, et choisir l'onglet « Vie municipale », option « Bibliothèque » et cliquer sur l'image « Accès au catalogue et horaire ». De ce point, vous pourrez faire votre recherche et consulter votre dossier d'abonné.



Heures d'ouverture

Lundi de 13 h - 17 h
Mardi de 13 h - 17 h et 18 h 30 - 21 h
Mercredi de 13 h - 17 h et 18 h 30 - 21 h
Jeudi de 13 h - 17 h et 18 h 30 - 21 h
Vendredi de 13 h - 17 h
Samedi de 10 h - 12 h 30
(fermé les samedis du 27 juin au 29 août)

Vous pouvez utiliser, en tout temps, la chute à livres en dehors des heures d'ouverture.



Site des BPLLL

Nous vous invitons à visiter le site des Bibliothèques publiques de Laval-Laurentides-Lanaudière. Vous y trouverez des informations sur vos bibliothèques et aussi sur les activités qui s'y passent régulièrement.

www.bplll.qc.ca

Culture
et Communications

Québec

La Ville de Bois-des-Filion remercie le ministère pour l'attribution d'une contribution financière lui ayant permis d'améliorer l'offre de service aux usagers de la bibliothèque en faisant l'acquisition de nombreux documents.

Club des aventuriers du livre

Tu as entre 7 et 12 ans?
Inscris-toi
au Club des
aventuriers
du livre!



Mets à ton calendrier ces quatre rencontres du Club à ne pas manquer :

Mardi 30 juin 2015 10 h à 11 h 15
Mardi 7 juillet 2015 10 h à 11 h 15
Mardi 14 juillet 2015 10 h à 11 h 15
Mardi 4 août 2015* 10 h à 11 h 15
* (incluant le spectacle de clôture)

Wow! Un cadeau te sera offert à chaque rencontre!

Inscription :
Bibliothèque municipale de Bois-des-Filion
60, 36^e Avenue, Bois-des-Filion
450 621-1460, poste 160

Contes pour enfants

La pirate et le dauphin

Vendredi le 19 juin 2015, à 10 h 15

Bibliothèque municipale

Shaïthane la pirate se recycle en sauveur de la faune marine. Avec les enfants, elle vient en aide à Kalu, un petit dauphin qui a perdu son amie Lika lors d'une grosse vague noire. Transformés par l'imaginaire en enfants-poissons, les enfants visiteront plusieurs animaux marins dans cette aventure drôle, tendre et pleine d'interactions et de surprises.

Pour inscription : 450 621-1460, poste 160

Le bibliothécaire

Offert dans le cadre des Journées de la culture

Vendredi 25 septembre 2015, à 9 h 30

Chalet des citoyens

Paul-Émile Dumoulin travaille à la bibliothèque de sa municipalité depuis 25 ans. Les rayons doivent être impeccables, chaque livre à sa place. Mais attention : lorsqu'il se met à lire un livre, il entre complètement dans l'histoire et le goût de l'aventure nous le montre sous un autre jour! Il s'emballe! La folie s'empare de lui et il se met à faire des acrobaties, de la jonglerie, du break dance et du beat box. Un spectacle drôle qui donnera envie de lire à coup sûr!

Pour inscription : 450 621-1460, poste 160 ou 148



Bibliothèque municipale



Conférence

**À l'épicerie sans stress :
beurre ou margarine?**

par Geneviève Nadeau

**Lundi 21 septembre
2015, 19 h**

Bibliothèque
municipale

Faut-il acheter du beurre, du beurre bio ou de la margarine? Comment choisir un bon pain devant la multitude de variétés?

Doit-on bannir le lait de vache au profit du lait de soya?

Faire son épicerie n'est pas simple! Dans son livre, *À l'épicerie sans stress*, la nutritionniste Geneviève

Nadeau démystifie certaines croyances et offre des réponses simples et concises pour faire de bons choix. Au menu : dégustation de produits et recettes rapides et santé!

Maximum 25 participants

Pour inscription : 450 621-1460, poste 160

Exposition à la bibliothèque

Juin

Gilbert Guérette, pastelliste

Juillet

Marie-Josée Rioux, artiste
peintre

Août

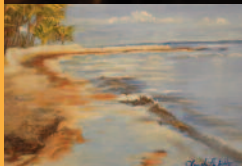
Thème collectif : Voyage

Septembre

Jonathan Bougie-Lauzon,
photographe

Octobre

Claudette Éthier,
artiste peintre



Nouveautés

Venez consulter les nouvelles acquisitions de votre bibliothèque!

De nouvelles bandes dessinées, albums et romans pour les jeunes ainsi que romans, documentaires et bandes dessinées pour les adultes se sont ajoutés à notre collection, sans oublier les CD de musique en tout genre. Informez-vous auprès du personnel de la bibliothèque, qui se fera un plaisir de vous les montrer. Profitez-en pour nous faire des suggestions!

Postes Internet à la bibliothèque

Trois postes Internet sont disponibles pour la recherche. Pour y avoir accès, vous devez être abonné, être âgé de plus de 16 ans, avoir en votre possession votre carte d'utilisateur, ainsi que votre mot de passe.

Il est à noter qu'aucun jeu en ligne n'est disponible. De plus, nous avons d'excellents livres de référence pour tout document personnel à produire (curriculum vitae ou autres).

Consultation en ligne

En plus de consulter notre catalogue en ligne, vous pouvez, à partir de la maison, consulter votre dossier personnel, prolonger vos prêts et voir l'historique de votre dossier lecteur. Lors de votre visite, le personnel se fera un plaisir de vous faire une démonstration des procédures à suivre et de vous attribuer un mot de passe.



8 MILLIONS D'ÉTINCELLES

FÊTE NATIONALE À BOIS-DES-FILION MERCREDI 24 JUIN À LA PLACE DU MILLÉNAIRE

INFORMATIONS

Musique d'ambiance tout au long des festivités

Stationnement disponible aux écoles suivantes :
Le Rucher, Rive-Nord et Félix-Leclerc
Restauration disponible sur le site
Apportez votre chaise

RÈGLEMENTS DU SITE

Les boissons alcoolisées, les contenants de verre
et les canettes, provenant de l'extérieur du site,
sont interdits et seront confisqués

Les chiens, les bicyclettes et les vélomoteurs
sont également interdits sur le site

Place du Millénaire
coin Nord-Est Adolphe-Chapleau et route 335

Information 450 621-1460, poste 148

DÉCOUVREZ VOTRE VILLE

Visite du plus vieil arbre de Bois-des-Filion,
un chêne blanc situé au 43, 24^e Avenue Sud

Visite du nouveau belvédère de l'ancien
pont David situé au 1, 37^e Avenue

- 10 H** Volée de cloches
- 12 H** Structures gonflables
- 13 H**
 - Atelier de maquillage pour les enfants
 - Initiation au tam-tam
 - Escouade santé 0-5-30
 - Beach party à la piscine municipale
Entrée gratuite, animation et jeux aquatiques
(max. de 200 personnes sur le site)
- 18 H** Hot-dogs gratuits!
Gracieuseté de :
IGA famille Girard
R-100 Sport inc.
Club Optimiste
Pharmacie Jean Coutu
- 19 H 15** Spectacle de
Marianne Bel
- 20 H 15** Mot du maire et
des dignitaires
Levée du drapeau
- 20 H 30** Spectacle de
Loco Locass
(scène Caisse Desjardins
Thérèse-De Blainville)
- 22 H** Feux d'artifice
- 22 H 30** Fin des festivités



BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

450 621-1460, poste 139



Desjardins
Caisse Thérèse-De Blainville



SYMPOSIUM de peinture Ville de Bois-des-Filion 17^e édition

21 AU 23 AOÛT 2015

Chalet des citoyens – 30, montée Gagnon
450 621-1460, poste 148

Sous la présidence d'honneur de :
Mme Marlène Vachon



BOIS-DES-FILION



Découvrez le monde des arts et de la peinture, au cœur de Bois-des-Filion, en rencontrant plus de 50 artistes peintres provenant de différentes régions du Québec!

Vendredi de 13 h à 18 h | Samedi de 10 h à 18 h | Dimanche de 10 h à 16 h

SENTIER DES ARTISTES

Plus de 50 kiosques et autant d'artistes peintres à l'œuvre sur un sentier extérieur

EXPOSITION D'HONNEUR

Exposition des œuvres de Marlène Vachon, présidente d'honneur, à la Maison Limoges-Perron

EXPOSITION

À l'intérieur du Chalet des citoyens

NOUVEAUTÉ !

Murale collective, création en direct!

Participez à ce projet citoyen animé par Charlem Lepeintre

OUVERT À TOUS : jeunes et moins jeunes, avec ou sans talents artistiques connus!

Terrasse de la Maison Limoges-Perron

Bénévoles recherchés

Le domaine artistique vous intéresse? Vous avez quelques heures à nous offrir bénévolement? Faites-nous parvenir vos coordonnées, par courriel, à mmartin@ville.bois-des-filion.qc.ca ou par téléphone au 450 621-1460, poste 148.

La réussite de notre Symposium repose en grande partie sur l'aide de nos bénévoles. Merci!

**Spectacles
gratuits**

PROGRAMMATION

VENDREDI

18 h 30

La Veillée d'antan

Répertoire traditionnel



SAMEDI

18 h 30

VoxA4

Grands succès
populaires version
à cappella



DIMANCHE

16 h 30

Remise des prix

Concours *Le choix du public*
et *Le choix de la Ville*
de Bois-des-Filion

**Entrée
gratuite**

Chalet des citoyens

30, montée Gagnon

Maison Limoges-Perron

501, boul. Adolphe-Chapleau

Pour la **santé** de
nos **citoyens**

WWW.0-5-30.COM



Zéro tabagisme



Cinq fruits et légumes



Trente minutes
d'activités physiques



0-5-30
COMBINAISON PRÉVENTION

Des repas vite faits et bien faits!

Vous êtes pressé et vous vous demandez comment bien vous alimenter? L'assiette équilibrée est un modèle simple et rapide pour vous permettre d'y arriver.

Il suffit de remplir le quart de l'assiette par une viande ou un substitut (porc, veau, volaille, bœuf, poisson, tofu, légumineuses, etc.) en favorisant les coupes de viandes les plus maigres possible. Remplir le quart de l'assiette par un féculent (pâtes alimentaires, couscous, riz, pomme de terre, quinoa, etc.) en privilégiant les aliments faits de grains entiers. Remplir la moitié de l'assiette par des légumes de deux couleurs différentes pour augmenter la variété. Il est possible de compléter le repas avec un produit laitier (lait, boisson de soya enrichie, yogourt, fromage, etc.) et un fruit comme dessert.

Le tour est joué! Bon appétit!

Un été sens dessus dessous!

Inscriptions de dernière minute

Il est possible d'inscrire votre enfant au Club de vacances tout au long de l'été selon la disponibilité des places. Les inscriptions devront être faites au plus tard le mercredi de la semaine précédant celle à laquelle vous désirez inscrire votre enfant. L'inscription se fera au Centre des loisirs par la coordonnatrice du Club de vacances.



Horaire, tarifs, sorties et plus

Pour tous les détails, visitez notre site Internet à www.ville.bois-des-filion.qc.ca.

Inscriptions

Service des loisirs et du développement communautaire
60, 36^e Avenue, Bois-des-Filion
Du lundi au jeudi,
de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

Notez que lors des journées fériées, il ne sera pas possible de vous inscrire en personne.

À apporter lors de l'inscription

- preuve de résidence;
- carte d'assurance maladie de l'enfant;
- carte d'assurance sociale du parent qui est responsable de l'enfant (pour reçu d'impôt).



POUR DES DIMANCHES APRÈS-MIDI
TOUT EN MUSIQUE!

LES DIMANCHES DE CHANSON

5 juillet | 14 h
Annie Blanchard

12 juillet | 14 h
Spectacle de la relève

Découvrez de nouveaux artistes!
Patrick Isaac II
Leila Rondeau
Ophélie Brassard et Carmen Oniga
Lauryanne Sears

19 juillet | 14 h
Passe moé la puck!
Hommage aux Colocs

**Agora extérieure
de l'École Rive-Nord**

400, Joseph-Paquette, Bois-des-Filion QC J6Z 4P7
En cas de pluie, les spectacles
auront lieu à l'intérieur de l'école.

Information
ville.bois-des-filion.qc.ca
450 621-1460, poste 148



SÉRIE DE
SPECTACLES
EXTÉRIEURS
GRATUITS
À BOIS-DES-FILION



Crédit photo : Samaël Piché



BOIS-DES-FILION

VIENS REGARDER UN FILM
SOUS LES ÉTOILES AVEC TA FAMILLE!

CINEMA EN PLEIN AIR

OÙ ? PLACE DU MILLÉNAIRE
COIN ADOLPHE-CHAPLEAU ET ROUTE 335
À QUELLE HEURE ? À LA TOMBÉE DU JOUR

GRATUIT

EN CAS DE PLUIE : CENTRE DES LOISIRS - 80, 33E AVENUE, BOIS-DES-FILION

POPCORN
GRATUIT

10 juillet

**Astérix
Le Domaine
des Dieux**



Nos irréductibles Gaulois se retrouvent à nouveau devant une nouvelle tactique de Jules César pour les assimiler. César déménage la civilisation romaine près du village de ces barbares Gaulois pour mieux les séduire. Le Domaine des Dieux prend forme; un domaine résidentiel luxueux destiné à des propriétaires romains. Nos amis gaulois résisteront-ils à l'appât du gain et au confort romain? Leur village deviendra-t-il une simple attraction touristique? Astérix et Obélix vont tout faire pour contrecarrer les plans de César.



21 août

**Bob l'éponge, le film
Éponge à
court d'eau**

Bob l'éponge est le meilleur cuisinier de Bikini Bottom. Tous les habitants raffolent de ses sandwiches au pâté de crabe qui sont préparés à l'aide d'une recette magique. Jaloux, Plankton tente de lui ravir son secret. Lorsque la recette disparaît et que le chaos s'installe, Bob l'éponge et Plankton n'ont d'autre choix que de faire équipe. Ils construisent une machine à remonter le temps et fouleront le sol du monde des humains... Un méchant pirate qui tient un restaurant ambulant pourrait bien être la cause de tous leurs ennuis!

APPORTE :

TA CHAISE • TES BOISSONS ET TES GRIGNOTINES • DU CHASSE-MOUSTIQUE
LES BOISSONS ALCOOLISÉES SONT INTERDITES SUR LE SITE.



BOIS-DES-FILION

Information : ville.bois-des-filion.qc.ca • 450 621-1460, poste 148



Concours de conteurs

Pour une 5^e année consécutive, dans le cadre des Journées de la culture qui auront lieu du 25 au 27 septembre 2015, le Service des loisirs et du développement communautaire de Bois-des-Filion organise son Concours de conteurs sous la présidence d'honneur de M. Marc-André Fortin, gagnant du 1^{er} prix l'an dernier.

Vous souhaitez nous démontrer vos talents de conteur? Faites-nous parvenir vos coordonnées complètes (nom, adresse, téléphone, adresse électronique), accompagnées d'un extrait audio ou vidéo démontrant votre savoir-faire, à l'adresse suivante : mmartin@ville.bois-des-filion.qc.ca.

Thème du Concours : l'humour

2 250 \$ en prix à gagner !

- 1^{er} prix : 1000 \$
- 2^e prix : 750 \$
- 3^e prix : 500 \$

Veuillez prendre note qu'à la suite d'un processus de sélection, 7 candidatures seront retenues pour participer au concours.

450 621-1460, poste 148



Marc-André Fortin,
conteur et jongleur de mots
Président d'honneur du
Concours de conteurs 2015







Alain Giguère
Député de Marc-Aurèle-Fortin

83, rue Turgeon, bureau 305
Sainte-Thérèse, QC J7E 3H7
450 965-1188
alain.giguere@parl.gc.ca
alaingiguere.npd.ca







Mario Laframboise
Député de Blainville

369, boul. Adolphe-Chapleau, bur. 211
Bois-des-Filion QC J6Z 1H1
Tél. 450 430-8086

Mario.Laframboise.BLAI@assnat.qc.ca
f www.mario-laframboise.ca
www.mario-laframboise.com



Jean Coutu

Marie-Claude Favreau & Marc Pelchat
Pharmaciens propriétaires

PJC # 192 83 Montée Gagnon, Bois-des-Filion (Qc) J6Z 4C4
Tél.: (450) 965-0243 • Fax: (450) 965-9891

PJC # 290 10 Boulevard des Châteaux, Blainville (Qc) J7B 1Z5
Tél.: (450) 430-8841 • Fax: (450) 430-1265



410
Adolphe Chapleau
Bois-des-Filion
J6Z 1H7

Denyse Delisle
PROPRIÉTAIRE

COIFFURE POUR HOMME BOIS-DES-FILION

Coupe stylisée
Barbe
Rasage
Brosse
Mèches
Teinture

Avec ou sans rendez-vous
450.621.0222

Professeurs recherchés!

Chaque année, la Ville de Bois-des-Filion offre à ses citoyens une variété d'activités sportives et culturelles à l'automne et à l'hiver. Son équipe du Service des loisirs et du développement communautaire travaille présentement à la planification de ces activités et désire offrir des nouveautés aux citoyens. C'est pourquoi ils sont à la recherche de professeurs compétents pour offrir de nouveaux cours, tels que :

**UNE
PASSION
PAYANTE!**

- ▶ Tricot
- ▶ Improvisation
- ▶ Éveil à la lecture et psychomotricité
- ▶ Musique
- ▶ Médias sociaux
- ▶ Éveil musical
- ▶ Théâtre
- ▶ Bricolage
- ▶ Photographie
- ▶ Cirque
- ▶ Éveil à la danse
- Tout autre domaine intéressant!

Les cours proposés peuvent s'adresser à différents groupes d'âge, notez cependant que les cours offerts aux enfants seront privilégiés dans le processus.

Alors, vous avez un talent particulier et désirez le partager? Vous souhaitez relever de nouveaux défis et arrondir vos fins de mois en offrant vos services à titre de professeur au sein de notre équipe? Veuillez simplement nous transmettre votre candidature (lettre de motivation et curriculum vitae) à l'adresse courriel suivante : mmartin@ville.bois-des-filion.qc.ca.



Maison de la Famille de Bois-des-Filion
Au cœur des familles depuis 1995

Cuisines collectives
Ateliers parents/enfants
Activités de groupe
Sorties familiales
Halte-garderie... et bien d'autres!

28, 36^e Avenue Sud
 Bois-des-Filion (Qc) J6Z 2G3
450.965.0666
maisondelafamillebdf.com



PARC de la Rivière-des-Mille-Îles

www.parc-mille-iles.qc.ca
450-622-1020

Crédit photo : ©Levesquephoto.com

Cours de natation

Inscriptions : **Lundi 15 juin 2015 de 18 h 30 à 20 h 30**

Chalet des citoyens situé au 30, montée Gagnon, Bois-des-Filion

À partir du 20 juin, à la piscine municipale

GRILLE HORAIRE DES COURS DE NATATION POUR ENFANTS

L'enfant est accompagné d'un parent			L'enfant est sans le parent dans la piscine		
Moussaillon	1 à 3 ans		Matelot (avec ballon)	4 ans	
Mousse	3 à 4 ans		Capitaine	5 ans	
			Commandant	6 ans	
001 Moussaillon	40 \$	samedi et dimanche	11 h - 11 h 25	27 juin au 19 juillet	
002		lundi au jeudi	11 h - 11 h 25	22 juin au 2 juillet	
003		lundi au jeudi	11 h - 11 h 25	6 au 16 juillet	
010 Mousse	40 \$	samedi et dimanche	11 h - 11 h 25	27 juin au 19 juillet	
011		lundi au jeudi	11 h - 11 h 25	22 juin au 2 juillet	
012		lundi au jeudi	11 h - 11 h 25	6 au 16 juillet	
020 Matelot	45 \$	samedi et dimanche	11 h - 11 h 40	27 juin au 19 juillet	
021		lundi au jeudi	11 h - 11 h 40	22 juin au 2 juillet	
022		lundi au jeudi	11 h - 11 h 40	6 au 16 juillet	
030 Capitaine	45 \$	samedi et dimanche	11 h - 11 h 40	27 juin au 19 juillet	
031		lundi au jeudi	11 h - 11 h 40	22 juin au 2 juillet	
032		lundi au jeudi	11 h - 11 h 40	6 au 16 juillet	
040 Commandant	50 \$	samedi et dimanche	10 h à 10 h 55	27 juin au 19 juillet	
041		lundi au jeudi	10 h à 10 h 55	22 juin au 2 juillet	
042		lundi au jeudi	10 h à 10 h 55	6 au 16 juillet	
050 Niveau 1	50 \$	samedi et dimanche	10 h à 10 h 55	27 juin au 19 juillet	
051 (bronze / argent / or)		lundi au jeudi	10 h à 10 h 55	22 juin au 2 juillet	
052		lundi au jeudi	10 h à 10 h 55	6 au 16 juillet	
060 Niveau 2	50 \$	samedi et dimanche	9 h à 9 h 55	27 juin au 19 juillet	
061 (bronze / argent / or)		lundi au jeudi	9 h à 9 h 55	22 juin au 2 juillet	
062		lundi au jeudi	9 h à 9 h 55	6 au 16 juillet	
070 Niveau 3	50 \$	samedi et dimanche	9 h à 9 h 55	27 juin au 19 juillet	
071 (bronze / argent / or)		lundi au jeudi	9 h à 9 h 55	22 juin au 2 juillet	
072		lundi au jeudi	9 h à 9 h 55	6 au 16 juillet	
Cours particuliers (enfants ou adultes)	65 \$	5 x 30 minutes	Horaire selon vos disponibilités		

Notes : Les cours peuvent être reportés selon les conditions climatiques. Un minimum de participants est requis pour confirmer les cours. **Des frais de 15 \$ supplémentaires s'appliquent pour les non-résidents.**

Autres programmes offerts

Bubble Maker

(programme d'initiation à la plongée sous-marine pour enfants, à partir de 8 ans) 30 \$

Découverte de la plongée sous-marine pour adultes 30 \$

Cours de plongée sous-marine pour adultes à partir de 575 \$

Cours de plongée sous-marine pour enfants (à partir de 10 ans avec participation au Seal Team) 599 \$

Cours 29-30 juin et 1^{er} juillet ou 10 au 12 août | Certification 4-5 juillet ou 15-16 août

Camp de jour plongée sous-marine (Pour les jeunes de 8 à 12 ans) 245 \$

du 20 au 24 juillet ou du 17 au 21 août | PROGRAMME SEAL TEAM

Taxes en sus pour les cours de cette section.

REPRISE DES COURS

Le vendredi est une journée libre afin de reprendre les cours annulés, s'il y a lieu. La décision d'annuler un cours relève du chef sauveteur et non du client. **Le fait qu'il pleuve ne nécessite pas l'annulation automatique d'un cours.** Pour des renseignements généraux (inscriptions aux cours, bain libre, passe estivale, heures d'opération, etc.), veuillez communiquer avec la piscine municipale au **T 450 621-1460, poste 120** ou avec le Service des loisirs et du développement communautaire au **T 450 621-1460, poste 148.**

MODES DE PAIEMENT :

Chèques acceptés le 15 juin seulement.

Des frais de 25 \$ s'appliqueront en cas de chèques sans provision. À partir du 20 juin, seuls les paiements en argent comptant seront acceptés.

Journées thématiques

Beach party de la Fête nationale

Le 24 juin de 13 h à 20 h

Entrée gratuite – Musique et jeux

Fêtes des enfants - Journée hawaïenne

2^e semaine de juillet (date à confirmer, selon météo)

Jeux et prix à gagner

Beach party

2^e semaine d'août (date à confirmer, selon la météo) Musique de circonstance

Jeux et prix à gagner

Semaine prévention de la noyage

18 au 26 juillet

Sensibilisation aux comportements sécuritaires à adopter lors d'activités aquatiques ou nautiques.

* LA SÉCURITÉ NAUTIQUE

Sensibiliser les plaisanciers au port du vêtement de flottaison individuel (VFI), aux dangers de l'eau froide et à la réglementation nautique.

* LA SÉCURITÉ À LA PISCINE

Sensibiliser les baigneurs à l'importance des règles de sécurité sur un plan d'eau.

* LA PISCINE RÉSIDENTIELLE SÉCURITAIRE

Sensibiliser les propriétaires de piscine résidentielle à l'importance d'aménager leur cour arrière de façon à rendre leur piscine inaccessible aux jeunes enfants.

* LE SAUVETAGE SPORTIF

Faire découvrir et inciter les jeunes à pratiquer le sauvetage sportif.

* DEVENIR SAUVETEUR POUR LA VIE

Inciter les jeunes à suivre une formation de sauveteur.

* LA PRÉVENTION DES TRAUMATISMES À LA COLONNE VERTÉBRALE

Sensibiliser les gens aux dangers de plonger en partie peu profonde ou en lieu inconnu.

* COMPÉTITION DE SAUVETAGE

Pour information, contactez Aqua Plein Air

T 450 433-1294.

Association de hockey mineur

Sainte-Anne-des-Plaines / Bois-des-Filion



PÉRIODE D'ESSAI

Une période d'essai sans frais est offerte aux enfants, nés entre 2007 et 2011, n'ayant jamais joué au hockey au sein d'une association.

Pour l'inscription à une période d'essai, vous devrez émettre un chèque postdaté du 3 novembre 2015, libellé à l'ordre de la Ville de Bois-des-Filion. Après la période d'essai, tout désistement devra être mentionné au Service des loisirs et du développement communautaire au 450 621-1460, poste 148, avant le 2 novembre 2015, sans quoi le chèque postdaté sera encaissé en totalité.

INSCRIPTIONS 2015

Du 11 mai au 16 juillet, 16 h 30

Pour toute inscription tardive (après le 16 juillet 2015), un montant de 20 \$ supplémentaire sera exigé. Aucune place n'est assurée à l'exception des catégories patineur, débutant à novice.

Heures d'ouverture

Lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h 30 à 12 h

• En ligne :

www.ville.bois-des-filion.qc.ca – section Inscription loisirs. Prendre note que le paiement total de l'inscription en ligne se fait en un seul versement.

• En personne :

Service des loisirs et du développement communautaire situé au 60, 36^e Avenue, Bois-des-Filion, J6Z 2G6.

• Par la poste :

Mme Mylène Martin, technicienne en loisir
375, boulevard Adolphe-Chapleau, Bois des-Filion QC J6Z 1H1

Inclure : le formulaire d'inscription de la page suivante dûment complété, accompagné d'un chèque libellé à l'ordre de la Ville de Bois-des-Filion.

La Ville se réserve le droit d'exiger une preuve de résidence. Par conséquent, l'inscription d'un non-résident sera refusée.

CLIENTÈLE

Garçons et filles nés entre le 1^{er} janvier 1994 et le 31 décembre 2011.

ÉQUIPEMENTS OBLIGATOIRES

Patins, culotte, casque noir, grille, gants, jambières, coquille, épaulettes, bas, protège-coudes et protège-cou. Le casque noir et la gaine bleu marin (couleur de l'Association), seront obligatoires. Il est possible d'acheter une gaine à la boutique de l'aréna. Le protecteur buccal est également obligatoire pour la catégorie double lettre.

GARANTIE POUR LE PRÊT DU CHANDAIL

En échange du prêt du chandail d'équipe, vous devez remettre un chèque au montant de 100 \$ (par inscription) en date du 22 avril 2016, libellé au nom de la Ville de Sainte Anne-des-Plaines (HMSADP). Ce chèque vous sera remis à la fin de la saison, sur présentation du matériel prêté et remis en bon état. De plus, le formulaire d'entretien du chandail devra être signé par les parents et le joueur.

DÉBUT DES ACTIVITÉS

La saison de hockey débutera le 14 août (novice à junior) et le 12 septembre pour les patineurs débutants et pré-novice I et II.

PÉRIODES D'ACTIVITÉS

Pour connaître les périodes d'activités, visitez le www.ahmsadp.com

GARDIENS DE BUT

Un programme de formation est inclus pour les gardiens de but.

AUTOFINANCEMENT

Chaque joueur devra vendre des billets pour des parties de l'Armada (programme de hockey), en plus de participer obligatoirement aux collectes de fonds pour l'équipe.

CODE DE DÉONTOLOGIE

Joueurs et parents devront consulter le code de déontologie disponible sur le site Internet de l'Association de hockey mineur de Sainte-Anne-des-Plaines au www.ahmsadp.com. Ils devront également signer l'engagement personnel du parent ainsi que celui du joueur, disponibles aussi sur ce même site ou en faire la demande en personne au Service des loisirs et du développement communautaire situé au 60, 36^e Avenue, Bois des Filion. Ces engagements signés devront être remis lors de la première pratique, afin de prendre part à l'entraînement.

NOTES IMPORTANTES

Le port du casque pour les bénévoles/entraîneurs est obligatoire.

BÉNÉVOLES

Vous êtes intéressé par un poste d'entraîneur, d'adjoint ou toute autre implication bénévole au sein de l'Association? Vous aurez simplement à l'indiquer sur le formulaire d'inscription.

INFORMATION

Service des Loisirs et du développement communautaire de Bois-des-Filion :

T 450 621-1460, poste 139

Association de hockey mineur de Sainte-Anne-des-Plaines

T 450 838-8772, poste 3

@ info@ahmsadp.com

W www.ahmsadp.com

Association de hockey mineur

Sainte-Anne-des-Plaines / Bois-des-Filion



Formulaire d'inscription (un par enfant)

Nom (enfant)	Prénom (enfant)	Sexe de l'enfant	
Date de naissance	No assurance maladie	Date d'expiration	
Adresse	Ville et code postal	Courriel	
Père ou tuteur	Téléphone résidence	Téléphone au travail	Cellulaire
Mère ou tuteur	Téléphone résidence	Téléphone au travail	Cellulaire
Autre personne à contacter en cas d'urgence	Lien avec l'enfant	Téléphone	

Catégorie	Année de naissance	Coût
☐ Patineur débutant	1 ^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2011	90 \$
☐ Pré-Novice I	1 ^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010	145 \$
☐ Pré-Novice II	1 ^{er} janvier 2009 au 31 décembre 2009	145 \$
☐ Novice	1 ^{er} janvier 2007 au 31 décembre 2008	225 \$
☐ Atome	1 ^{er} janvier 2005 au 31 décembre 2006	225 \$
☐ Pee-wee	1 ^{er} janvier 2003 au 31 décembre 2004	225 \$
☐ Bantam	1 ^{er} janvier 2001 au 31 décembre 2002	225 \$
☐ Midget	1 ^{er} janvier 1998 au 31 décembre 2000	225 \$
☐ Junior (sélection oblig.)	1 ^{er} janvier 1994 et le 31 décembre 1997	565 \$
Frais supplémentaires pour les joueurs évoluant au niveau double lettre*		180 \$

* L'inscription et le paiement se font directement à Sainte-Anne-des-Plaines.

À quelle catégorie avez-vous joué la saison dernière (ex. : Atome B)? _____

Cocher la position à laquelle vous aimeriez jouer : ☐ Gardien ☐ Joueur offensif ☐ Joueur défensif

Paiement : ☐ Chèque (à l'ordre de la Ville de Bois-des-Filion) ☐ Comptant ☐ Débit

Inscription	Versements	Date	Montant
Régulière	Premier versement	À l'inscription	90 \$
	Deuxième versement	17 août 2015 (chèque postdaté)	Solde
Période d'essai (patineur à pré-novice II)	Premier et seul versement chèque postdaté au 3 novembre 2015	Lors de l'inscription,	90 \$ ou 145 \$

Rappels

- Inclure un chèque de garantie postdaté au 22 avril 2016 au montant de 100 \$, libellé à l'ordre de la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines.
- Inscription tardive : Pour toute inscription après le 16 juillet, ajoutez un montant de 20 \$ au coût d'inscription. Notez également qu'aucune place n'est assurée à l'exception des catégories patineur à novice.

Devenir bénévole pour catégorie : _____

- ☐ J'aimerais entraîner une équipe de hockey...
...et m'inscrire à la formation d'entraîneur ☐
- ☐ J'aimerais être bénévole pour le pré-novice
- ☐ Je suis disponible pour des activités occasionnelles
- ☐ J'aimerais être marqueur (rémunéré)

Nom _____

Prénom _____

Téléphone _____

ODYSCÈNE ^{30 ans} de culture et de plaisir!

SAISON 1516



Les Morissette
2 au 11 juillet



Luc Langevin
17 et 18 juillet



Stéphane Rousseau
24, 25, 31 juillet et 1^{er} août



Vincent C en rodage
7 et 8 août



François Bellefeuille
5, 6, 7, 8, 14 et 15 août



Fabien Cloutier en rodage
21 et 22 août



Philippe Bond
21, 22, 28 et 29 août



Cathy Gauthier
4 septembre



Mike Ward
11 septembre



André Sauvé
12 septembre



Jérémy Demay
17 septembre



Louis-José Houde
19 septembre



Tu te souviendras de moi
20 septembre



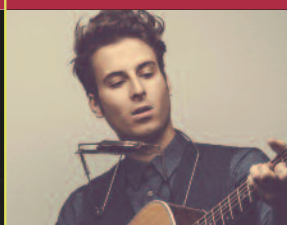
Philippe Laprise
24 septembre



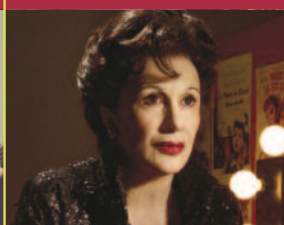
Messmer
2 octobre



Korine Côté
3 octobre



Bobby Bazini
8 octobre



Judy Garland, la fin d'une étoile
9 octobre



Jean-François Mercier
10 octobre



Ariane Moffatt
10 octobre

Billetterie :

450 434-4006

WWW.ODYSCENE.COM

PARTENAIRE PRINCIPAL



Desjardins

PARTENAIRES



cime 103.9 101.3



NORDINFO



Discount





Félicitations au corps de cadets

Au mois de mars dernier, le corps de cadets 2935 de Bois-des-Filion s'est distingué en remportant la 3e place dans la catégorie « Petit ensemble de concert » au Festival annuel de musique des cadets qui avait lieu à Drummundville. Plus de 700 jeunes, âgés de 12 à 18 ans ont pris part à l'événement. Félicitations!



La Médaille du Lieutenant-gouverneur au Grand Chevalier Francis Pelletier

C'est le 3 mai dernier qu'avait lieu une cérémonie protocolaire de remises de distinctions honorifiques à plusieurs récipiendaires des Laurentides. À cette occasion, le Grand Chevalier des Chevaliers de Colomb de Bois-des-Filion, M. Francis Pelletier, s'est vu remettre la Médaille du Lieutenant-gouverneur pour les aînés des mains de l'honorable Pierre Duchesne. Ce prix avait pour but de reconnaître l'engagement bénévole de M. Pelletier au sein de sa communauté. Félicitations à un de nos grands bénévoles!



Le tricot-graffiti du Cercle des fermières

C'est pour fêter le 100^e anniversaire des Cercles de fermières du Québec et leur 60^e anniversaire à eux, que les membres du Cercle des fermières de Bois-des-Filion ont tricoté maille par maille le tricot graffiti que vous pouvez admirer juste en face de l'église. En 2015, elles sont plus présentes que jamais à Bois-des-Filion en s'impliquant notamment auprès de la Maison de la famille et de la paroisse. Bois-des-Filion est l'une des 400 municipalités du Québec où l'on peut admirer ce véritable art urbain qu'est le tricot graffiti! Et selon leurs dires, nous avons l'un des plus beaux des Laurentides!

Pour la Route du tricot graffiti : cfq.qc.ca

Les grands honneurs à deux jeunes Filionois

Deux musiciens du Stage Band de l'Externat Sacré Cœur et citoyens de Bois-des-Filion ont récemment brillé lors des auditions de l'ensemble Jazz Fest des jeunes. Élisabeth Rivard et Raphaël Fillion ont su impressionner les juges lors de ce concours visant à regrouper les meilleurs jeunes virtuoses québécois invités à jouer lors d'événements prestigieux. Ces deux anciens élèves de l'école Le Rucher auront ainsi l'occasion de démontrer leur talent lors de concerts d'envergure, tels que le Festival international de Jazz de Montréal les 28 et 29 juin et le Festival de Lanaudière le 19 juillet. Félicitations!



Échange Franco-Québécois pour l'Harmonie Le Rucher de Bois-des-Filion

Maintenant une tradition bien établie, l'école Le Rucher a accueilli de jeunes artistes visiteurs du Collège Notre-Dame de Tournon-sur-Rhône en France, dans le cadre d'un échange annuel entre les élèves musiciens de l'Harmonie Le Rucher et ceux du Collège Notre-Dame. Au total, ce sont 26 enfants et leurs accompagnateurs qui ont ainsi débarqué au Québec le 5 mai dernier pour une

semaine placée sous le signe de la musique et de l'amitié. Le maire Paul Larocque leur a souhaité la plus cordiale des bienvenues et leur a remis à chacun un cadeau en souvenir de leur passage à Bois-des-Filion. En juin, c'est au tour de 19 élèves de l'école Le Rucher de s'envoler pour la France et d'y démontrer leurs talents musicaux.



Un succès pour les Jours de la jonquille 2015

L'édition 2015 des Jours de la jonquille a été couronnée de succès puisque les efforts et le travail des bénévoles de la Société canadienne du cancer ont permis d'amasser la somme de 50 138 \$ au sein de la MRC de Thérèse-De Blainville.

Pour la 9e année consécutive, monsieur Paul Larocque, maire de Bois-des-Filion et préfet de la MRC, a assuré la présidence d'honneur. Durant la soirée hommage aux bénévoles qui a suivi l'événement, M. Larocque a tenu à remercier tous les bénévoles qui ont investi du temps et déployé de l'énergie durant tout le Mois de la Jonquille 2015, pour faire de cette campagne un succès.

Il est important de préciser que les sommes amassées pour la Société canadienne du cancer sont versées directement pour financer la recherche, l'information sur le cancer, la prévention primaire et la lutte au tabagisme.



Vignette de la photo : Denis Poirier, conseiller municipal, Paul Larocque, maire, Ghislaine Lortie, bénévole responsable de Bois-des-Filion, Nancie Santori, agente de développement à la SCC et Gilbert Guérette, conseiller municipal



Journée de reconnaissance des bénévoles aînés :

Hommage à Jacques Leblanc

La Table 3e Âge de la MRC de Thérèse-De Blainville vient d'honorer un bénévole aîné désigné par chacune des 7 villes de la MRC. À Bois-des-Filion, c'est monsieur Jacques Leblanc qui a reçu un hommage bien mérité.

Depuis bientôt 19 ans, monsieur Leblanc est un bénévole actif au sein du Comité Ville fleurie de la Ville de Bois-des-Filion. Il participe ainsi à l'organisation de l'activité printanière de distribution de fleurs et compost aux citoyens. Il est aussi un des organisateurs du concours annuel Ville Fleurie et agit comme membre du jury pour le choix des finalistes et la désignation des gagnants dans chacune des catégories.

Âgé de 74 ans, monsieur Leblanc n'en est pas à ses premières armes en matière d'action bénévole. Avant d'emménager à Bois-des-Filion en 1995 avec sa petite famille (3 enfants, et maintenant 5 petits enfants), monsieur Leblanc vivait dans la paroisse St-Pierre-Calver sur le Plateau Mont-Royal, où il était reconnu comme un bénévole très actif et impliqué dans sa communauté. C'est donc près de 40 ans de bénévolat que nous saluons en la personne de Jacques Leblanc, dont près de la moitié dans la communauté de Bois-des-Filion.



Ventes de garage automnales

Dates des prochaines ventes de garage autorisées : 5, 6 et 7 septembre 2015
Heures : 9 h à 21 h

Rappels :

- Vous n'avez pas à demander un permis ou à vous inscrire
- Vous pouvez publiciser votre événement en installant des affiches temporaires sur les lieux de votre vente
- À Bois-des-Filion, il n'est pas possible d'organiser une vente de garage à une autre occasion que lors des dates préétablies par la municipalité, sous peine d'une amende.

Publicité dans les journaux

La Ville offre à ses citoyens de publiciser l'adresse des résidences qui organisent une vente de garage! C'est gratuit et ça attire les chasseurs d'aubaines!

Pour vous inscrire à la publicité :

T 450 621-1460, poste 173

W ville.bois-des-filion.qc.ca

Date limite : 31 août 2015

PARUTIONS

Journal La Voix-des-Mille-Îles :
 mercredi 2 septembre
 Journal Le Nord-Info :
 samedi 5 septembre



BOIS-DES-FILION



**Craquez
POUR LE HOMARD**

Produit du Québec

HOMARDS VIVANTS

- > Arrivage à tous les jours !
- > Cuisson à la vapeur sur place
- > Toutes les grosseurs de 1 1/4 lb à 5 lbs
- > Couper et craquer sur demande

IGA extra **Famille Girard**

www.igafamillegirard.com

IGA EXTRA BOIS-DES-FILION	450 621.2266
IGA EXTRA BLAINVILLE	450 434.3313
IGA EXTRA SAINT-JANVIER	450 971.7881
IGA SAINT-AUGUSTIN	450 475.1118
IGA TERREBONNE	450 951.9444

COOPÉRER
POUR CRÉER
L'AVENIR

SOLIDE—PERFORMANTE—PRÉSENTE

À SES MEMBRES
ET À SA
COMMUNAUTÉ
À CHAQUE ANNÉE?

SAVIEZ-VOUS
QUE VOTRE CAISSE
DESJARDINS
RETOURNE PLUS DE

2

MILLIONS \$

Centre de services
Bois-des-Filion-Lorraine
373, ch. Adolphe-Chapleau
Bois-des-Filion

Desjardins
Caisse Thérèse-De Blainville
450 430-6550

SUIVREZ-VOUS SUR
Facebook

cours de groupe au parc Lorraine

~~12\$~~ maintenant 8\$

SESSION : PRINTEMPS, ÉTÉ et AUTOMNE.

Kinéden.ca
514 992-0484

NUMÉROS UTILES

Urgence 9-1-1

Ambulance	450 435-4242
Bell Canada (service à la clientèle)	6-1-1 ou 310-2355
Cité de la Santé de Laval	450 668-1010
C.L.S.C. Thérèse de Blainville	450 430-4553
Centre antipoison	1-800-463-5060
Hôpital St-Eustache	450 473-6811
Hydro-Québec - (Service à la clientèle)	1-800-790-2424
Info-crime	1-800-711-1800
Police, Incendie	9-1-1 ou 450 471-4121
Sûreté du Québec	*4141 ou 310-4141
Tel-Aide	514 935-1101

Pour tous les services municipaux
450 621-1460
ville@ville.bois-des-filion.qc.ca

Associations sportives

Association de football régional	www.arfil.com
Association de hockey mineur	www.ahmsadp.com
Association de soccer	www.clubsoccerbdf.com
Association du Baseball	
et balle molle (BLRT)	www.baseball-blrt.com
Club de Gymnastique	
Royal Gym	www.royalgym.e-monsite.com
Club de patinage artistique	www.cpasadp.com
Groupe Aquatique Mille-Îles Nord	450 965-7766

Autres services

Office Municipal d'Habitation	450 621-3722
Société d'habitation Bois-des-Filion	450 621-9573
Contrôle des animaux	450 629-0075

Députés

Député fédéral M. Alain Giguère	450 965-0548
Député provincial M. Mario Laframboise	450 430-8086

Organismes bénévoles

Al-Anon	514 866-9803
Alcooliques anonymes	450 629-6635
Boutique aux trouvailles	450 621-5521

Association de l'âge d'or	450 621-8608
C.A.B. Solange Beauchamp	450 430-5056
Cercle des Fermières	450 621-5386
Centre Rayon de femmes Thérèse-De Blainville ..	450 437-0890
Chevaliers de Colomb - Conseil 5661	450 621-0579
Comité Expos-Art	450 621-0116
Comité des arts visuels	450 621-4310
Corps de cadets 2935 Bois-des-Filion	450 968-6821
Eco-Nature	450 622-1020
Filles d'Isabelle -	
groupe Mgr Frenette 1113	450 621-7241
Louvettes - 40 ^e meute Route Fleurie	450 621-4732
Maison de la Famille	450 965-0666
Service d'aide St-Maurice	450 621-3354
Ville Fleurie	450 621-1460 poste 130

Éducation

Cégep Lionel-Groulx	450 430-3120
Commission scolaire de la	
Seigneurie-des-Mille-Îles	450 974-7000
Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier	450 621-5600
Cégep de Lanaudière-Repentigny	450 470-0911
École Félix-Leclerc	450 621-7760
École Le Rucher	450 621-1750
École secondaire Rive-Nord	450 621-3686
CPE Les Amis d'à...bord	450 621-5665

Paroisse

St-Luc	450 621-5521
Mouvement des Cursillos	450 621-3354

Transport

CIT des Laurentides	450 433-7873
Transport adapté	450 433-4000
Covoiturage	www.rive-nord.covoiturage.ca

Promotion économique

Chambre de commerce	
Bois-des-Filion/Lorraine	450 818-3481
Société de développement économique	
de Thérèse-De Blainville	450 430-6666
MRC Thérèse-De Blainville	450 621-5546
Caisse Populaire Desjardins	450 430-6550
.....ou	450 621-4170

Diffuseurs culturels

Odyscène	450 434-4006
Télévision communautaire	
des Basses-Laurentides	450 434-5021

Séances 2015 du
conseil municipal
Centre culturel à 19 h 30
485, boul Adolphe-Chapleau

07

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

08

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

09

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

10

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

NUMÉRO ÉTÉ 2015

La revue municipale Le Boisé est publiée
par la Ville de Bois-des-Filion,
 375, boul. Adolphe-Chapleau, Bois-des-Filion et
 est distribuée gratuitement quatre fois par année
 dans toutes les résidences de la municipalité.

Dépôt légal Bibliothèque nationale du Québec, 2015

Coordonnatrice : Annie Lafrenière

Rédaction : Jean Goulet, Sylvie Pelletier, France Roy, Mylène Martin,
 Dominic Savoie, André Desjardins, Marianne Dumont, Jean Bolduc,
 Denis Leblanc et Annie Lafrenière

Direction artistique et infographie : Robert Devost (RDG inc.)

Impression : Imprimerie Bel inc.

Tirage : 4500 exemplaires

